

Année 1944

CANTON DE VAUD

COMPTE RENDU

SUR

L'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNEE 1944

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'article 66 de la Constitution du 1^{er} mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1944.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 10 novembre 1920 et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 28 de celle-ci, savoir :

1. Département de Justice et Police ;
2. Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
3. Département de l'Intérieur ;
4. Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce ;
5. Département Militaire et des Assurances ;
6. Département des Travaux publics ;
7. Département des Finances.

La partie concernant le Département de Justice et Police est précédée du rapport du Tribunal cantonal.

VI. Enseignement supérieur

Université

Corps enseignant. — Le 15 juillet 1944, l'Université comptait 40 professeurs ordinaires, 51 professeurs extraordinaires, 30 chargés de cours, 31 privat-docents, 3 lecteurs, 3 assistants à l'École de français moderne, 2 personnes professant des cours libres, et 23 professeurs honoraires.

Au cours de l'année universitaire 1943-1944, l'Université a perdu deux professeurs honoraires, MM. Paul Dutoit et Ch. Gilliard.

Le Conseil d'Etat a décerné le titre de professeur honoraire à MM. Albert Barraud, Léon Morf, Auguste Deluz, André Mercier et Arnold Reymond, tous anciens professeurs à l'Université.

Le premier a été remplacé par le Dr Jean-Pierre Taillens, nommé professeur extraordinaire d'oto-rhino-laryngologie; M. le professeur Barraud a bien voulu assurer l'interim de la chaire pendant quelques mois, jusqu'à l'entrée en fonction de son successeur. D'autre part, divers professeurs et chargés de cours, nommés précédemment, ont été installés durant l'année, tout d'abord les successeurs de M. le professeur Morf, savoir M. Maurice Bourquin, professeur extraordinaire de technique commerciale, et M. Jean Golay, chargé de cours, puis M. Jacques Freymond, professeur extraordinaire d'histoire moderne, M. Jean Stengelin, professeur extraordinaire d'architecture, M. François Panchaud, professeur extraordinaire de construction en bois, métal et béton armé à l'École d'architecture, et divers chargés de cours: M. Pierre Regamey (améliorations foncières), M. Charles Tschäppät (électrochimie, électrothermie et électrometallurgie), M. Alfred Falconnier (géologie), M. Maurice Derron (statique et résistance des matériaux) et M. Louis Villard (acoustique et isolation phonique).

Le décès inattendu de M. Marcel Duboux, au cours de l'été 1943, avait créé une nouvelle vacance dans les chaires de chimie. L'enseignement de la chimie physique a été assuré, à titre intérimaire, pendant l'année 1943-44 par M. Wild, ingénieur-chimiste à Genève, et M. Tschäppät, chargé de cours, et dès le 15 octobre 1944, à titre définitif cette fois, par M. Charles Hænnny, depuis peu professeur extraordinaire de chimie minérale. M. Robert Flatt, jusqu'ici professeur extraordinaire à l'Université de Berne, a été nommé par le Conseil d'Etat à la chaire de chimie minérale et analytique, avec le titre de professeur ordinaire. A la Faculté de médecine, le professeur Marc Amsler a donné sa démission, pour répondre à un appel de l'Université de Zurich; il a été remplacé par le Dr Bernardo Streiff, jusqu'ici médecin-adjoint de la Clinique ophtalmique de Genève, nommé professeur extraordinaire d'ophtalmologie. Ajoutons que M. Beno Eckmann, chargé de cours de mathématiques générales et de calcul différentiel et intégral, a été promu professeur extraordinaire, et que diverses personnes ont été autorisées à enseigner en qualité de privat-docents, savoir:

M. Edouard Burnier (théologie), M. Valentin Georgesco (droit romain), M. Charles Schertenleib (H.E.C.), les Drs Claude Petitpierre et Armand Delachaux (médecine), et M. L. Bendel (géologie).

Trois professeurs ont atteint la limite d'âge et quitté leur chaire le 15 octobre 1944. Ce sont : M. Auguste Deluz, M. André Mercier et M. Arnold Reymond, les deux derniers anciens recteurs. Pour remplacer M. Mercier, le Conseil d'Etat a nommé professeur extraordinaire de droit pénal et de procédure pénale M. Pierre Cavin, avocat à Lausanne. La chaire de pédagogie qu'abandonne M. Deluz a été confiée à M. Louis Meylan, jusqu'ici directeur de l'Ecole supérieure et du Gymnase des jeunes filles de Lausanne. M. Edouard Burnier, depuis peu privat-docent, a été promu au rang de chargé de cours à la Faculté de théologie. L'enseignement du droit international public et du droit diplomatique, laissé vacant par la retraite de M. Mercier, a été confié à M. Jacques Secretan, docteur en droit et avocat à Lausanne, nommé chargé de cours. Le Conseil d'Etat a, d'autre part, chargé M. Arnold Reymond de donner, pendant un an encore, le cours d'introduction à la philosophie.

Enfin un cours a été institué à la Faculté de droit, sur la propriété intellectuelle (marques de fabrique, brevets, etc.), cours dont a été chargé M. Paul Turin, avocat à Vevey.

MM. Adrien Paris, Charles Rathgeb et Rodolphe Mellet ont été obligés de suspendre leur activité pendant plusieurs mois, pour cause de maladie. Le premier a été suppléé par M. Gustave Colonnetti, directeur de l'Ecole polytechnique de Turin, le second par M. Charles Knapp, professeur à la Faculté de droit de Neuchâtel, et par M. Roger Secretan, recteur de l'Université, le dernier par MM. les professeurs Girardet et Haenny.

Distinctions. — M. le professeur Stückelberg, de l'Université de Genève, chargé de cours à notre Faculté des sciences, a été élu membre correspondant de l'Académie de Coïmbra (Portugal). M. Georges de Rham a été invité à donner des conférences à Munich, devant la Faculté des sciences de cette ville. Il n'a pas été décerné de doctorats *honoris causa* ; mais c'est au cours de la présente année universitaire qu'ont été remis solennellement les doctorats antérieurement conférés à M. Ernest Ansermet, directeur de l'Orchestre de la Suisse romande, et à M. Max Huber, ancien président de la Cour permanente de justice internationale, président du Comité international de la Croix-Rouge.

Cérémonies et représentation. — Le 21 octobre 1943 a eu lieu la séance d'installation des *nouveaux professeurs ordinaires*, MM. Lucien Pautrier, Marcel Bridel, Marc Bischoff, Rodolphe Rochat, Marc Amsler, Florian Cosandey, Georges de Rham et Adrien Paris. — La fête de Noël a été célébrée le 16 décembre 1943 et l'Ecole d'architecture inaugurée le 18 novembre 1943. Lors de la séance de proclamation du *résultat des concours*, le 2 mars 1944, les travaux présentés par MM. Jacques Viret et Claude Reymond (droit) ont été récompensés ; le prix Nessler (théologie) a été

décerné à M. Henry Chavannes, le prix Gay (théologie) à Mlle Genton, le prix Marc Dufour (médecine) à M. P. Schneider, le prix de Cérenville (médecine) à M. J. Schmid et à M. G. Favez. Enfin, le premier lauréat du prix Arnold Reymond fondation Ch.-Eug Guye, de philosophie des sciences, a été proclamé en la personne de M. Lecomte du Nouy, directeur d'études à l'École des hautes études de Paris.

L'Université a été représentée à *diverses cérémonies*. Elle a été aimablement invitée aux réunions de plusieurs *sociétés savantes* qui ont tenu séance à Lausanne. Une plaque offerte par la société de Stella et dédiée à la mémoire du savant vaudois *Alexandre Yersin*, a été inaugurée à la Cité, à l'occasion du cinquantenaire de la découverte par notre compatriote du bacille de la peste. Plus tard, une *exposition sur Yersin et la peste* s'est ouverte au Palais de Rumine, sous le patronage de l'Université. Celle-ci a participé à la célébration du *Centenaire de l'Asile des Aveugles*, auquel elle est unie par des liens étroits. Elle s'est associée également à la commémoration du rétablissement des *Jeux olympiques* et aux *Premiers Jeux académiques suisses*, au cours desquels nos étudiants et ceux des Universités sœurs ont uni les lettres, les arts et le théâtre aux championnats sportifs traditionnels. M. William Cuendet a donné, au bénéfice du Fonds du Comité de patronage, une conférence sur le Destin de Rembrandt, et Mme Clara Haskil a offert derechef un récital de piano aux professeurs et aux étudiants.

La *Conférence des recteurs suisses* s'est réunie trois fois, à Neuchâtel, à Berne et à Saint-Gall. L'Université a, d'autre part, été représentée aux séances du Comité de l'*Office central universitaire suisse* et à celle du Comité du *Pavillon suisse de la Cité universitaire de Paris*.

Commission universitaire et Sénat. — La Commission universitaire a tenu jusqu'ici 20 séances et le Sénat quatre séances (dont deux extraordinaires).

Dons, bourses et legs reçus, subsides accordés. — Le *Rotary-Club* a généreusement renouvelé l'octroi d'une bourse de 500 francs à un étudiant méritant, l'élu a été M. Bruno Kehrli, étudiant en lettres. Le même étudiant et deux jeunes gradués (M. Vez, licencié en H.E.C., et M. de Siebenthal, licencié ès-mathématiques) bénéficient chacun d'une bourse de 500 francs de la Fondation *Pro Helvetia*, pour leur permettre de faire un semestre d'études en Suisse allemande. Des bourses de 20 francs ont été accordées par *Pro Familia* à des étudiants issus de familles nombreuses, en vue d'achat de livres d'études. L'Université a, d'autre part, été autorisée par le Conseil d'Etat à accepter un legs de livres et d'objets d'ethnographie, fait par feu Charles Rabot, géographe français, au laboratoire de géologie, ainsi qu'un legs de Fr. 10,000.— de feu M. Gailloud, ancien pasteur, pour la création d'un « *Prix Paul Chapuis-Secretan* » à la Faculté de théologie. Enfin, l'Université a été appelée à désigner deux des membres du Conseil de la future Fondation pour l'octroi de bourses en vue de *recherches*

dans le domaine de la chimie. Elle a, de son côté, accordé de nombreux subsides, notamment un de 750 francs par an pendant deux ans à l'*Institut du Jungfrauojoch*, un autre de 3000 francs réparti sur trois ans, pour l'installation d'un *refectoire* pour étudiants, à l'Ecole d'ingénieurs, et un autre de 1000 francs en vue de faciliter la publication du *Recueil de travaux offert à M. Charles Gilhard*.

Règlement. Organisation de l'enseignement. — La Commission universitaire a siégé pendant le semestre d'été 1944, chaque semaine, ou presque, sous la présidence du prorecteur, pour discuter l'avant-projet du nouveau *Règlement général de l'Université* et le Règlement général de l'Ecole d'ingénieurs et de l'Ecole d'architecture et d'urbanisme. Le 15 octobre, cette étude était près d'être achevée.

La Commission universitaire a, d'autre part, modifié le *règlement de divers prix* et établi le règlement du nouveau *Fonds de la Bibliothèque de l'Ecole de chimie*, ainsi que le règlement révisé du *diplôme de chimiste*. Elle a sanctionné l'introduction à la Faculté de droit d'un cours de *philosophie du droit*.

Installations et bâtiments. — L'architecte de l'Etat a présenté, en automne 1943, l'avant-projet de la *nouvelle Ecole de médecine*, dont fait mention le dernier rapport de gestion. Ces plans ont été étudiés pendant l'hiver 1943-44 par la Faculté de médecine puis, sur la base des observations de celle-ci, remaniés par le Service des bâtiments. Le projet No 2 date du mois de mai 1944. L'architecte de l'Etat est en train de lui faire subir de nouvelles modifications, pour tenir compte des vœux formulés.

Parallèlement se poursuivent les études des transformations qu'il y aura lieu, une fois la nouvelle Ecole de médecine construite, d'apporter au bâtiment de l'*Ancienne Douane*, pour y loger l'Institut de police scientifique et un Institut de médecine légale.

L'Université n'a cessé de pousser à la solution du problème de la *Bibliothèque cantonale*, dont la situation est intenable. Comme palliatif, d'ailleurs tout à fait insuffisant, à l'encombrement de la salle de lecture, une salle de travail réservée aux étudiants a été ouverte au Palais de Rumine.

Ajoutons que l'Université créera une *salle de lecture à l'Ecole d'ingénieurs* et qu'elle a enfin réussi à donner au *recteur un cabinet de travail* qui lui soit propre.

Etudiants. — Du fait, notamment, de l'afflux de réfugiés et d'internés le nombre des étudiants continue à augmenter et il atteint des chiffres qui n'ont jamais été approchés.

A la fin de décembre 1943, l'Université comptait en effet 1425 étudiants, dont 1040 Suisses et 386 étrangers, et 174 auditeurs, dont 102 Suisses et 72 étrangers. Au cours du semestre d'hiver, sont arrivés encore environ 250 internés militaires, en majorité italiens.

Au semestre d'été 1944, il y avait 1630 étudiants, soit 953 Suisses (427 Vaudois et 526 Confédérés) et 677 étrangers (dont environ 160 réfugiés civils et 243 internés militaires, parmi lesquels 183 Italiens et 47 Yougoslaves) Les auditeurs étaient au nombre de 119, dont 60 Suisses et 59 étrangers

Deux étudiants sont décédés au cours de l'année universitaire: Mlle Jacqueline Henry (lettres) et M Arochella, Portugais, étudiant ingénieur

Une *société d'étudiants* italiens et une société d'étudiants thaïlandais ont été créées, des sociétés d'étudiants roumains, turcs, hongrois et grecs se sont reconstituées

Les autorités universitaires ont continué à entretenir des rapports très agréables avec les représentants des étudiants et avec les étudiants personnellement La conduite des étudiants n'a pas donné lieu à des plaintes. Un cas a cependant été porté devant le Sénat, lequel a renoncé à prendre une sanction

Les étudiants suisses méritent d'ailleurs une sollicitude toute spéciale Car le poids des *services militaires* devient toujours plus lourd, pour eux et leurs familles, notamment pour ceux astreints aux écoles et services supplémentaires qu'implique un grade de sous-officier ou d'officier Cette charge militaire s'est accrue encore du fait de l'augmentation des troupes mises sur pied Le recteur a d'ailleurs presque toujours rencontré beaucoup de compréhension chez les chefs militaires des étudiants

De nombreux problèmes ont été soulevés par la présence des *réfugiés* et des *internés* Alors qu'en 1943, il n'y avait guère qu'une trentaine de réfugiés civils répartis dans les diverses facultés, l'hiver 1943-44 en a amené une centaine, puis environ 160, auxquels se sont joints, des le mois de janvier 1944, près de 250 internés militaires

Sauf ceux qui préparaient de gros examens pour l'automne 1944 ou qui avaient beaucoup de service militaire derrière eux, tous les étudiants suisses ont été astreints par l'autorité fédérale à trois à quatre semaines de *travaux agricoles* Les réfugiés et les internés y ont été affectés pendant trois mois

Faculté de théologie

Malgré les difficultés de l'heure, l'activité de notre Faculté s'est poursuivie sans entraves et sans événements particulièrement marquants Mais nous déplorons, pour une série de nos étudiants, leur absence prolongée pour cause de mobilisation Plusieurs d'entre eux n'ont pu être qu'une faible partie de ces douze mois sur les bancs de la Faculté; leurs travaux et leurs examens en ont été gênés et retardés et nous éprouvons de grandes craintes quant à leur préparation scientifique au ministère Il en est de même pour toutes les Facultés, c'est entendu, mais le déficit est plus grave, croyons-nous, pour nos futurs pasteurs et pour notre Faculté

ou l'ambiance des études, le courant de l'esprit qui les anime est de la plus haute importance, ou il faut dix ou quinze jours à un démobilisé pour retrouver l'atmosphère de l'auditoire et reprendre un intérêt complet à tout ce qu'il entend. Nous languissons, comme d'autres et plus encore que d'autres, après la fin du cauchemar et le retour au travail normal et suivi qui nous permettra d'équiper mieux nos élèves pour la redoutable tâche de demain.

Le semestre d'hiver 1943-44 a compte 32 élèves, celui d'été 33. Leur nombre est de 32 à fin décembre 1944, dont six étudiantes.

La Faculté a décerné neuf licences à la suite d'examen que, sur le conseil et avec l'autorisation du Département, nous avons dû faire subir en plusieurs tentatives, avant que les candidats eussent achevé leurs travaux théoriques, contrairement aux principes de notre Ecole. Ces travaux ont été livrés dans la suite et le diplôme de licence n'a été octroyé, bien entendu, qu'après leur acceptation.

Nous avons la joie d'enregistrer ici les démarches qui ont heureusement abouti à rattacher à notre Faculté, en qualité de chargé de cours, M. Edouard Burnier, professeur de grec au Gymnase de Villamont. L'enseignement de M. Burnier qui portera surtout sur l'apologétique chrétienne et la philosophie religieuse ne débutera qu'au semestre d'été 1945.

Cette année 1944 a vu aussi la création, grâce à un legs de Fr. 10,000 — de feu M. le pasteur Henri Gailloud, d'un *fonds Paul Chapuis-Secrétan*, dont le revenu est destiné à récompenser un travail de théologie pratique. Le concours est ouvert, à partir de janvier 1945, aux étudiants de quatrième année de notre Faculté, mais aussi de la Faculté de théologie de l'Eglise libre. Nous adressons encore une pensée de vive reconnaissance au généreux donateur.

Faculté de droit

Professeurs. — M. le professeur André Mercier a pris sa retraite à la fin de l'année universitaire après quarante-trois ans d'une brillante carrière. Il a donné sa dernière leçon en public, le 7 juillet 1944. Conformément au désir qu'il avait formellement exprimé, c'est dans la plus stricte intimité que ses collègues ont pris congé de lui.

Pour le remplacer dans la chaire de droit pénal, le Conseil d'Etat a nommé Me Pierre Cavin, avocat et docteur en droit, qui sera aussi chargé d'une partie de l'enseignement du droit civil. Quant à l'enseignement du droit international public et du droit diplomatique, il est confié à Me Jacques Secrétan, avocat et docteur en droit, haut fonctionnaire du Bureau international du travail. L'entrée en fonctions de MM. Cavin et Secrétan a été fixée au début du semestre d'hiver 1944-45. Le premier est nommé professeur extraordinaire et le second chargé de cours.

M. le professeur Sauser-Hall de l'Université de Genève a de nouveau assuré l'enseignement du droit civil comparé.

M le professeur Rathgeb, ayant été victime d'un accident, qui l'a immobilisé pendant plusieurs mois, a été remplacé par M le professeur R. Secrétan, dans le cours de poursuite pour dettes et faillite, et par M. le professeur Ch Knapp de l'Université de Neuchâtel, dans le cours de droit international privé. Le premier de ces remplacements s'est effectuée de janvier à juillet 1944, le second a eu lieu pendant le semestre d'été 1944.

M Valentin-Al Georgesco, citoyen roumain, a été autorisé à donner un cours de droit romain, à titre de privat-docent, des le semestre d'été 1944.

M le professeur F Guisan a été chargé, à partir du semestre d'hiver 1944-45, de leçons de philosophie du droit. En revanche, il a été déchargé d'une partie du cours de droit civil et des exercices pratiques de droit privé qui seront dirigés désormais par M le professeur R. Secrétan. Celui-ci a été autorisé à porter à trois le nombre d'heures hebdomadaires de son cours de droit commercial.

Malgré le service militaire, qui les a accaparés dans une plus forte mesure en 1944 qu'en 1942 et 1943, MM les professeurs R. Secrétan, Bridel et Zwahlen ont assuré l'intégralité de leur enseignement.

Me Turin, avocat à Vevey, a été chargé d'un cours nouveau sur la propriété artistique, industrielle et commerciale. Il entrera en fonctions au semestre d'été 1945.

Etudiants. — Ont été inscrits à la Faculté 191 étudiants et 12 auditeurs au semestre d'hiver 1943-44, 214 étudiants et 10 auditeurs au semestre d'été 1944. Le nombre des étudiants étrangers, surtout celui des étudiants français réfugiés dans notre pays, a encore augmenté.

Examens, thèses, etc. — Il y a eu, pendant l'année universitaire, quatre sessions ordinaires d'examens. Considérant, d'autre part, les difficultés que le service militaire a suscitées à la plupart des étudiants suisses, la Faculté les a de nouveau autorisés à fractionner les programmes et a se présenter aux examens même en dehors des sessions ordinaires. Ces faveurs leur ont permis de profiter des moindres périodes de vie civile pour préparer et subir les épreuves réglementaires, sans que la qualité en ait été amoindrie.

Les étudiants français ont de nouveau été interrogés sur les matières de la licence en droit des universités de France.

Au total, 112 candidats se sont présentés aux examens ordinaires, 82 ont été admis, 18 ont échoué ou se sont retirés et 12 n'ont subi qu'une partie des épreuves et ont encore à achever leur programme. En outre, 37 étudiants se sont présentés aux examens spéciaux pour étudiants français. 32 ont été admis, 5 ont échoué ou se sont retirés.

12 thèses ont été soutenues. Il y en a eu 4 pour la licence, 1 pour le doctorat et 7 pour les deux grades.

M Viret, étudiant en droit du 3^e semestre, a présenté un mémoire de concours sur le sujet suivant : « Les traits généraux de la législation maritime de la Suisse ». Il a obtenu un prix de 150 francs prélevés sur le fonds Rippert.

Bibliothèque. — Le Conseil d'Etat a mis à la retraite, à partir du 1er janvier 1944, notre ancien bibliothécaire M Ulysse Brélaz. Celui-ci n'a pas joui très longtemps de ce repos bien gagné, car il est décédé subitement et paisiblement en août 1944, à l'âge de 79 ans.

Pour lui succéder, le Conseil d'Etat a nommé à titre provisoire des le 1er janvier 1944, Mlle Betty Lugin, bibliothécaire diplômée de l'Ecole sociale de Genève

Divers. — Le Conseil de la Faculté a consacré plusieurs séances à l'examen du projet de règlement révisé de l'Ecole des sciences sociales et politiques et aux relations de cette école avec la Faculté de droit

MM les professeurs Bridel et Riese ont représenté la Faculté à la conférence des facultés suisses à Zurich

Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Corps enseignant. — M le Dr Maurice Bourquin, successeur de M le professeur Morf à la chaire de technique commerciale, a donné sa leçon inaugurale le 10 novembre 1943 M le Dr J. Golay, privat-docent, a été chargé du cours d'arithmétique financière à côté de celui d'économie de l'entreprise qu'il donnait jusqu'ici M Schertenleib a été autorisé, en qualité de privat-docent, à donner un cours sur « La technique de la vente »

Etudiants. — Le nombre des étudiants inscrits à l'Ecole atteint au semestre d'hiver 1943-44, 156 étudiants, 10 auditeurs, total 166 ; semestre d'été 1944, 225 étudiants, 7 auditeurs, total 232

La seconde partie du semestre d'hiver a vu arriver 45 internés italiens dont le nombre est venu augmenter d'autant l'effectif de nos étudiants. Au semestre d'été, le nombre des internés, la plupart des Italiens, s'élevait à 55. La fréquentation des cours s'est ressentie du nombre croissant des services militaires de relève et en particulier de la mobilisation partielle de l'année

Diplômes. — L'Université a délivré au nom de l'Ecole les grades et diplômes suivants

- 1 doctorat es sciences commerciales et économiques ;
- 1 doctorat es sciences commerciales et actuarielles ,
- 22 licences es sciences commerciales et économiques ,
- 2 licences es sciences commerciales et actuarielles ,
- 7 certificats d'études supérieures ;
- 3 certificats complémentaires de licence en vue de l'enseignement dans le canton

Représentations. — L'Ecole s'est fait représenter à Bâle aux assises de l'Association suisse pour l'enseignement commercial, les 17 et 18 juin 1944, par deux professeurs et par son directeur. Au surplus, le directeur a été

appelé à participer à la Journée de la Chambre vaudoise du commerce, à Yverdon, à la Journée officielle du Comptoir Suisse, à l'Assemblée générale de l'Office suisse d'expansion commerciale, à l'Exposition des maisons de commerce fictives organisée par la Société suisse des commerçants, à Lausanne. Ainsi l'Ecole est heureuse de demeurer en contact avec la vie économique et commerciale du pays.

Nous devons ajouter qu'en 1942-43, à la suite d'un appel du directeur de l'Ecole aux industries vaudoises, une somme de Fr. 44,500.— a été réunie et mise à la disposition d'une société nouvellement constituée qui a pris pour nom : « Société d'études économiques et sociales ». Cette société, de caractère privé, est néanmoins en contact très suivi avec l'Ecole des H.E.C. Son directeur en est le vice-président et deux professeurs font partie du comité ; de plus, le secrétaire général de la société est M. Jean Golay, chargé de cours à l'Université. Elle a des moyens modestes mais fait toutefois un excellent travail, s'efforçant d'exprimer la pensée romande sur les questions sociales, économiques et commerciales qui intéressent actuellement l'opinion publique du pays.

Conseil de l'Ecole. — Le Conseil a tenu pendant l'année six séances au cours desquelles il s'est occupé principalement d'affaires courantes.

Bibliothèque. — Nos bibliothèques sont toujours très fréquentées par les étudiants. Le nombre des ouvrages demandés en prêt poursuit une marche ascendante fort réjouissante. La salle de lecture et de travail est toujours plus occupée.

Ecole des sciences sociales et politiques

Avec la fin de l'année universitaire 1943-1944, deux professeurs de l'Ecole ont atteint la limite d'âge fixée par la loi : MM. Arnold Reymond, professeur de philosophie, et Auguste Deluz, professeur de pédagogie. Pour faciliter le remplacement de M. Reymond, le Conseil d'Etat l'a autorisé à continuer pendant un an encore le cours remarquable qu'il donne à l'Ecole sur l'« Introduction aux problèmes philosophiques ». La chaire de pédagogie théorique et pratique a été confiée, avec le titre de professeur extraordinaire, à M. Louis Meylan, directeur du Gymnase de jeunes filles de la ville de Lausanne. M. Deluz a été autorisé à conserver la direction de l'Ecole jusqu'au moment prochain où les pourparlers concernant le nouveau règlement auront abouti.

Le nombre des inscriptions s'est élevé à 58 étudiants et 11 auditeurs au semestre d'hiver 1943-1944, et à 68 étudiants et 7 auditeurs au semestre d'été 1944. Dans ces chiffres sont compris une dizaine d'internés militaires ou de réfugiés français ou yougoslaves, dont plusieurs ont affronté avec succès les examens de grades. En outre, de nombreux étudiants en droit et en hautes études commerciales suivent les cours de l'Ecole et y passent des examens ; une vingtaine d'étudiants en lettres ou en sciences reçoivent à l'Ecole leur préparation pédagogique.

Au cours de ces deux semestres, l'Université a décerné, sur la proposition de l'Ecole :

- 1 doctorat en sciences sociales ;
- 2 licences en sciences sociales ;
- 17 licences en sciences politiques ;
- 8 certificats d'aptitude pédagogique.

Le prix de la Société vaudoise d'utilité publique a été attribué à Mlle Madeleine Jaccard, pour son excellente thèse de doctorat. Plusieurs séances extraordinaires d'examens ont été organisées pour faciliter les étudiants astreints au service militaire.

Le Conseil de l'Ecole a tenu 5 séances ; elles ont été consacrées en grande partie à l'examen d'un projet de réorganisation de l'Ecole, en vue d'un renforcement des études et d'une meilleure répartition des matières entre les sections. Le projet de règlement contenant ces nouvelles dispositions est actuellement en discussion devant la Faculté de droit.

La riche bibliothèque de l'Ecole, confiée aux bons soins de M. Martin, continue à rendre de grands services aux professeurs et aux étudiants. Il serait très désirable qu'elle pût être transférée dans des locaux moins humides.

Institut de police scientifique

Par suite du départ de M. le professeur André Mercier, qui y siégeait depuis 1909, la Délégation des Facultés de droit, de médecine et des sciences qui régit l'Institut, a été modifiée ; cette délégation est maintenant constituée par MM les professeurs P. Cavin, P. Reinbold, R. Mellet et M. Bischoff. Par contre, il n'y a pas eu de modifications dans la division des cours et des laboratoires, lesquels ont été régulièrement fréquentés par un nombre réjouissant d'étudiants, presque tous de nationalité suisse (deux étrangers seulement : un Thaïlandais et un Polonais, interné militaire).

Par suite des services militaires et des relèves, aucun candidat n'a pu se présenter aux examens propédeutiques de police scientifique ; par contre, deux candidats, M. Pierre Hegg et M. Francis Weber, tous deux suisses, ont subi avec succès les examens de diplôme de police scientifique. M. Francis Weber ayant obtenu une moyenne générale de 9,3 sur 10, son diplôme lui a été délivré « avec félicitations » ; c'est la première fois que le cas se présente depuis la fondation de l'Institut.

Le poste d'assistant de l'Institut, créé l'an dernier, a été rempli à nouveau par M. Lucien Glatz, diplômé de l'Institut.

Comme d'habitude, l'annuité d'intérêts du Fonds Deytard a été affectée à la bibliothèque, tandis que celle du Fonds Rodolphe Reiss a servi à l'achat d'appareils, d'accessoires et de matériel.

Avec l'autorisation du Département de l'Instruction publique et des cultes, l'Institut a eu le plaisir de recevoir trois groupes importants de visiteurs auxquels il a pu montrer ses installations et ses laboratoires et leur expliquer le travail qui s'y fait :

Le 28 septembre 1944, ce fut la Société vaudoise de médecine qui tint à l'Institut sa séance de rentrée pour y entendre une conférence du directeur, suivie d'une visite.

Le 15 décembre 1944, ce fut le Conseil des délégués de la Société académique vaudoise qui vint honorer notre Institut de sa visite.

Le 16 décembre 1944 enfin, ce furent les étudiants en droit de l'Université de Neuchâtel qui vinrent nous rendre visite sous la conduite de leur maître, M. François Clerc, professeur de droit pénal.

Il n'y eut par contre aucun visiteur venant de l'étranger.

Faculté de médecine

La construction d'une nouvelle Ecole de médecine s'impose de plus en plus, d'une façon urgente et impérieuse. En effet, au début du semestre d'hiver 1943-44 environ deux cents réfugiés italiens, étudiants en médecine, ressortissant pour la plupart aux études du deuxième propédeutique, doivent être aiguillés sur la Faculté de médecine de Genève, celle de Lausanne manquant de place.

Aussi, M. le recteur et la Commission universitaire se préoccupent-ils et s'efforcent-ils, durant toute l'année, de donner une impulsion favorable aux projets de construction de la future école et de promouvoir leur mise au point ainsi que leur adaptation aux diverses disciplines à développer et à créer.

La chaire de médecine sociale étant devenue vacante par le décès du professeur Francis Cevey, la Faculté de médecine, dans sa séance du 22 octobre 1943, à l'unanimité des membres présents, manifeste le désir de demander au Département de l'Instruction publique de surseoir à la nomination d'un nouveau titulaire et d'étudier ultérieurement le rattachement de cette chaire à celle de médecine légale.

Au cours de l'année 1943-44, MM. les professeurs Amsler, Pautrier, Rochat et Vannotti sont promus à l'ordinariat.

En remplacement du professeur Amsler, appelé à la Faculté de Zurich, le Dr Bernardo Streiff, privat-docent à la Faculté de médecine de Genève, est nommé professeur d'ophtalmologie à l'Université de Lausanne et médecin directeur de l'hôpital ophtalmique.

Pour honorer la mémoire du grand Pastorien qui fut Yersin, né en Suisse et naturalisé français, à l'instigation du professeur Hauduroy, l'Institut Pasteur, dont le Dr Jacques Tréfouël est le directeur, fonde une bourse dénommée « Bourse Yersin » destinée à permettre le séjour à Paris, dans l'un de ses laboratoires, d'un travailleur de nationalité suisse.

Quelques étudiants en médecine, français et italiens, répartis dans différents camps de réfugiés, sont autorisés par la Faculté de médecine, à la demande de MM. les professeurs Hauduroy et Vannotti, de se présenter à des examens, dont les procès-verbaux, signés du doyen et des membres du jury, seront reconnus dans leurs pays respectifs.

Le projet de poser un médaillon en l'honneur du professeur Combe à la clinique pédiatrique est approuvé par la Faculté.

Le prix de Cérenville pour 1943 et 1944 est décerné à MM. Joseph Schmid et Gérard Favay. Le Dr Pierre Schneider obtient le prix Marc Dufour.

L'Institut de bactériologie de Lausanne est doté par l'Académie suisse des sciences médicales d'une fondation intitulée : « Centre de collections de types microbiens ». Une subvention de Fr. 10,000.— suisses est accordée pour l'année 1944. Ce centre commencera à fonctionner très prochainement.

En présence de M. le conseiller d'Etat P. Perret, de M. le recteur, des professeurs et des étudiants, et d'un nombreux public, quatre leçons inaugurales ont eu lieu, à l'auditoire de chirurgie de l'Hôpital cantonal, au cours du semestre d'été 1944 : le 25 avril, le Dr Jean-Claude Petitpierre, privat-docent de physiologie, fait sa leçon sur l'« Alimentation et le travail » ; le 11 mai, le professeur Jean-Pierre Tailens, successeur du professeur Barraud, parle de la « Pathogénie des infections amygdaliennes » ; le mardi 6 juin, le Dr Armand Delachaux, privat-docent, traite ce sujet : « L'homme et ses facultés d'adaptation » ; enfin, le 5 juillet, le professeur Bernardo Streiff, successeur du professeur Amsler, précise les relations qui existent entre « l'œil et la circulation ».

Au cours de l'hiver dernier, le professeur Eugène Pittard, de Genève, donne aux étudiants et aux professeurs de la Faculté de médecine trois conférences très appréciées sur les hommes fossiles de l'Europe et l'art admirable des temps préhistoriques.

Pour la nomination du nouveau recteur, qui échoit cette année à la Faculté de médecine, le Doyen, selon l'usage, consulte individuellement tous ses collègues. La plupart d'entre eux se prononcent pour M. le professeur Rosselet. Ce dernier, présenté par le Doyen à la Commission universitaire, est nommé recteur par le Sénat, le 2 mars 1944.

Le professeur RoCHAT, médecin directeur de la Maternité, est nommé Doyen, et M. le professeur Boven, secrétaire du Conseil de la Faculté de médecine pour les années 1944-46.

Nous réitérons au professeur Popoff nos félicitations pour ses vingt-cinq ans de professorat à la Faculté de médecine, et nous le remercions à nouveau pour ses fonctions d'archiviste de la Faculté, qu'il assure avec autant de dévouement que de précision et de régularité.

Le décanat en médecine devient une charge de plus en plus absorbante ; elle est heureusement facilitée, dans de très grandes proportions, par l'activité de Mlle Lavanchy, secrétaire de la Faculté de médecine, dont le zèle, la compétence et le dévouement ne sont jamais pris en défaut.

Faculté des lettres

Professeurs. — La Faculté des lettres a eu le chagrin de perdre un maître qui l'avait honorée par son enseignement et ses publications, M. Charles Gilliard, professeur honoraire.

A l'occasion de ses soixante-cinq ans, la Faculté avait remis à M. Gilliard, le 18 mars 1944, au cours d'un déjeuner qui réunissait ses collègues, ses disciples et ses amis, un volume de « Mélanges d'histoire et de littérature », préparé par MM. Junod et Stelling-Michaud. Cet ouvrage fait partie de la collection des publications de la Faculté des lettres.

M. Freymond, nommé au cours de la période précédente professeur d'histoire moderne et contemporaine, a été installé le 2 décembre 1943.

M. Gilbert Guisan, lecteur de français, a fait sa première leçon à la séance d'ouverture des cours du semestre d'hiver, le 18 octobre 1943.

M. Pierre Gilliard, obligé par sa santé de demander un congé de six semaines au semestre d'été, a été remplacé par M. Guisan, par M. Raoux, professeur au Gymnase, et par MM. Georges Anex et Olivier Chapuis, licenciés ès lettres.

Sur la demande de la Faculté, MM. Guisan et Panchaud ont été désignés par le Département de l'instruction publique comme directeurs-adjoints des Cours de vacances.

M. Panchaud, appelé à la direction de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Lausanne, a été remplacé dans sa fonction d'assistant à l'Ecole de français moderne, par M. Olivier Chapuis.

M. Lehrmann, privat-docent, a été chargé pour l'année 1944 à 1945 d'un cours sur les philosophes judéo-arabes, cours destiné à compléter sur ce point le cours général d'histoire de la philosophie de M. Miéville.

Plusieurs professeurs, MM. van Berchem, Junod, Freymond, Guisan, Panchaud, Bovey, appelés au service militaire, ont dû suspendre leurs cours. Il leur a parfois été possible de donner une partie de leur enseignement pendant ces périodes de mobilisation, ou de remplacer quelques leçons à leur retour.

M. Ferretti, chargé de cours, retenu en Italie, n'a pas professé au cours de cette année.

M. Pokorny, professeur de langues et littératures celtiques à l'Université de Berlin, a donné, le 1er juin, une leçon aux étudiants en lettres sur l'importance des peuples celtiques dans la civilisation de l'Occident.

Conseil. — Le Conseil de la Faculté a tenu cinq séances.

Il a fixé à la session de juillet 1945 la première épreuve de langue française imposée aux candidats aux examens finals de la licence, selon les décisions prises au cours de la période précédente.

Pour faire place à cette épreuve nouvelle aux examens de la seconde série, il a procédé à une refonte complète du programme des examens. Les épreuves de vieux français ont été transportées à la première série.

Le nombre des questions d'histoire littéraire à préparer pour la seconde série a été réduit.

Le Conseil a décidé d'entreprendre aussitôt que possible la revision générale du règlement de la Faculté. Il s'est informé sur les plans d'études et sur les régimes d'examens en vigueur dans les autres Facultés des lettres de la Suisse. Il examinera la possibilité d'imposer à tous les candidats l'étude de l'histoire et de la philosophie et d'autre part celle de réduire, aux examens finals, le nombre de matières étudiées, afin d'assurer aux licenciés une formation plus approfondie en chacune d'elles.

Conformément à une décision prise l'année précédente, la Faculté a été consultée par le Département lors de la mise au concours d'un poste de l'enseignement secondaire, sur les licenciés qui, non encore agrégés au corps enseignant, posaient leur candidature. Il serait désirable que cet usage devint régulier et se maintint.

Etudiants. — La Faculté a compté (d'après la liste imprimée des étudiants, toujours incomplète) : au semestre d'hiver : 175 étudiants, 117 auditeurs ; au semestre d'été : 189 étudiants, 79 auditeurs.

L'année précédente : 151 et 137 étudiants, 94 et 50 auditeurs.

L'augmentation est due, mais pour une part seulement, aux étudiants étrangers (réfugiés et internés militaires).

Outre les trois sessions ordinaires d'examens, quatre sessions extraordinaires — en décembre 1943, avril, mai et juin 1944 — ont été organisées pour des étudiants mobilisés. En outre, comme l'année précédente, les étudiants gênés dans la préparation de leurs examens par le service militaire, ont été autorisés, en dérogation du règlement, à répartir les épreuves d'une même série d'examens sur deux ou plusieurs sessions. Huit candidats ont été mis au bénéfice de cette disposition.

Le prix Whitehouse a été décerné à M. Pierre Walzer, licencié, pour l'impression de sa thèse de doctorat.

Une bourse, offerte par le Rotary Club à un étudiant de l'Université pour la poursuite de ses études, a été délivrée à M. Bruno Kehrli, licencié ès lettres. M. Kehrli a obtenu en outre une bourse de la Fondation *Pro Helvetia*.

Grades. — Le doctorat ès lettres a été décerné à M. Ernest Paillard, M. Félix Ansermoz-Dubois, Mme Marianne Mercier-Campiche, Mme Carmen Llurens, M. André Rivier.

Ont été délivrés, au cours de l'année 1944 :

14 licences ès lettres (diplôme d'Etat) 10 en 1943, 6 en 1942, 19 en 1941).

2 licences ès lettres (diplôme d'Université) (aucune en 1943 et 1942).

19 certificats d'études françaises (12 et 12, les années précédentes).
Aucun candidat n'a été admis à l'examen préalable A.

4 candidats ont été reçus à l'examen préalable B.

5 candidats à l'examen préalable C.

Cours de vacances

I. Organisation.

Les Cours de vacances ont duré, comme l'année dernière, *trois mois*. Ouverts le 10 juillet, ils ont continué sans interruption jusqu'au 30 septembre.

Cours spécial. — Le Cours spécial pour maîtres et maîtresses de français, d'une durée de trois semaines, comprenait 19 heures de cours et conférences et 55 heures d'enseignement pratique.

Cours général. — Le Cours A (juillet-août), divisé en deux séries de trois semaines, comprenait chaque matin 4 heures d'enseignement théorique et pratique, sauf le samedi.

Le Cours B (septembre-octobre), divisé également en deux séries de trois semaines, comprenait 13 heures d'enseignement pratique par semaine, avec des leçons tous les matins sauf le samedi.

II. Professeurs.

Les cours *ex cathedra* ont été donnés par MM. G. Bonnard, R. Bray, H. Miéville, P. Kohler, D. Lasserre, M. Raoux, J. Mauclair, P. Jaccard, P. Beausire, G. Guisan, A. Rivier et G. Panchaud ; par Mme C. Delhorbe et Mlle J. Ernst.

Des récitals et des conférences avec projections lumineuses ont été donnés par Mme S. Grezet, Mlle A.-M. Redard, M. le Dr Bach et M. F. Gilliard.

L'enseignement pratique a été donné au Cours spécial par Mlle J. Ernst, traduction, gallicismes, conférences, 6 heures hebdomadaires ; par M. Rapin : phonétique, 4 heures ; par M. Raoux : explication et composition, 4 heures, et par M. G. Guisan : stylistique et histoire de la prose, 4 heures.

L'enseignement pratique a été confié au Cours général à MM. M. Raoux, G. Guisan, P. Wanner, O. Chapuis, F. Lasserre, A. Laufer, Ch. Gagnebin et H. Vonder Mühl ; Mmes C. Delhorbe et A. Virieux, Mlles M. Perelmann, J. Ernst, R. Virieux, M. Belaieff, M. Folly, G. Godet, E. Tchernosvitov, A.-M. Redard et J. Schmidt.

II. Examens.

Nous avons eu, comme chaque année, deux sessions d'examens pour le *Certificat de français* que délivrent les Cours de vacances, l'une à la fin du Cours A (du 15 au 18 août), l'autre à la fin du Cours B (du 26 au 29 septembre).

IV. Fréquentation.

Nos Cours ont été suivis par 273 étudiants (147 messieurs et 126 dames). L'année dernière, nous en avions 263. Cette augmentation porte uniquement sur les étudiants confédérés, dont le nombre a passé de 197 à 240.

(chiffre que nous n'avions jamais atteint). Par contre le nombre des étudiants étrangers a diminué de moitié : ils étaient 66 en 1943, ils ne sont plus que 33 cette année.

A l'ouverture du Cours A, nous avons 140 étudiants et nous avons pu former — outre la classe spéciale pour maîtres et maîtresses de français — 8 classes pratiques, 9 classes de traduction et 5 classes de phonétique.

Au point de vue de la *nationalité*, les étudiants qui ont suivi les cours se répartissent comme suit (nous donnons entre parenthèses les chiffres correspondants de l'année dernière) :

Suisse	240 (197)	Slovaquie	2 (0)
Italie	8 (3)	Tchécoslovaquie	2 (0)
Allemagne	6 (9)	Pologne	1 (1)
Hollande	3 (8)	Suède	1 (0)
Turquie	3 (4)	Espagne	1 (0)
Yougoslavie	2 (0)	Grèce	1 (0)
Autriche	2 (0)	Mexique	1 (0)

Faculté des sciences

La Faculté des sciences, non comprise l'Ecole de pharmacie, a compté 143 étudiants et 6 auditeurs au semestre d'hiver 1943-44 et 140 étudiants et 5 auditeurs au semestre d'été 1944.

Il a été délivré :

- 68 certificats d'études supérieures ;
- 3 licences physiques-mathématiques (diplôme d'Etat) ;
- 1 licence physiques-mathématiques (diplôme universitaire) ;
- 2 licences physiques-sciences naturelles (diplôme d'Etat) ;
- 2 licences physiques-sciences naturelles (diplôme universitaire) ;
- 8 diplômes de chimiste A ;
- 2 diplômes de chimiste B ;
- 4 doctorats.

Un certain nombre de sessions extraordinaires d'examens ont été organisées pour les étudiants mobilisés.

Le Conseil de Faculté s'est réuni à 7 reprises.

L'année universitaire a été marquée par la réorganisation de l'enseignement de la chimie, ensuite du départ de M. le professeur Dutoit et de la mort du professeur Duboux, survenue quelques mois plus tard. Il en résulta, pour notre enseignement de la chimie, un statut provisoire pendant l'année 1944. M. le professeur Ch. Haenny, appelé à succéder à M. Dutoit, à la chaire de chimie minérale, partagea la direction du laboratoire de chimie analytique et M. le Dr Wild assura l'enseignement et les travaux pratiques de chimie-physique, en collaboration avec M. le Dr Tschäppät.

M. le professeur Mellet, pour raisons de santé, ne put assurer complètement ses enseignements.

Ces circonstances ont remis en question tout le problème de l'enseignement de la chimie et, dès le 15 octobre 1944, une nouvelle répartition des chaires fut établie sur les bases suivantes :

1. La chaire de chimie minérale et analytique fut confiée à M. le professeur Flatt, de l'Université de Berne, appelé par le Conseil d'Etat vaudois, avec le titre de professeur ordinaire.

2. M. le professeur Ch. Haenny reçut la chaire de chimie-physique et d'électrochimie, avec des chapitres choisis de chimie moderne et le laboratoire d'analyses industrielles.

3. M. le professeur Mellet a abandonné la chimie analytique et le cours d'analyses industrielles, ce dernier étant rattaché dès lors à l'Ecole d'ingénieurs.

Ces nominations nécessiteront encore des études de crédits d'installation. En effet, à l'Ecole de chimie, le manque de place continue à gêner considérablement l'enseignement. Il n'y a pas de possibilités de bon travail de recherche pour les doctorats, et les professeurs ne disposent pas d'un laboratoire personnel. Des solutions devront inévitablement être trouvées et le plus tôt possible car, de l'avis d'experts, l'enseignement ne peut plus être assuré convenablement dans des locaux surchargés d'étudiants et non conformes aux prescriptions de l'hygiène, avec de gros risques d'accidents.

Nous tenons à relever les avantages résultant de la création du poste de secrétaire à l'Ecole de chimie. L'administration et le contrôle financier des divers services de cette Ecole en ont déjà bénéficié.

M. Beno Eckmann, chargé de cours dès 1942, a été nommé professeur extraordinaire pour les mathématiques générales et le petit cours de mécanique que donnait M. le professeur Robert Mercier et que ce dernier, beaucoup trop chargé, a pu ainsi abandonner.

Le nouveau programme de chimie, adopté provisoirement, a été généralement bien accueilli. Mis à l'épreuve, il pourra subir des modifications de détail.

M. le Dr Stuckelberg a été élu membre correspondant de l'Université de Coimbra (Portugal).

M. le professeur Sergescu, de l'Ecole polytechnique de Bucarest, a donné, sous les auspices du Cercle mathématique, deux conférences qui ont obtenu un grand succès dans notre milieu universitaire.

MM. les professeurs Perrier et Gagnebin ont été réélus membres de la Commission du prix Arnold Reymond, fondation Ch.-Eug. Guye.

MM. Posternak et Aubert, privat-docents, ont présenté leur leçon inaugurale.

Enfin, Mme Sallaz, qui assurait partiellement la correspondance de la Faculté des sciences, sera remplacée pendant les deux années à venir par Mlle Reymond, secrétaire de l'Institut de géologie.

M. le professeur Nicolas Oulianoff a été élu doyen de la Faculté pour la période 1944-1945.

Ecole de pharmacie

L'Ecole de pharmacie a compté 37 étudiants durant le semestre d'hiver 1943-1944, et 38 étudiants durant le semestre d'été 1944.

14 étudiants suisses se sont présentés à l'examen de sciences naturelles ; 11 d'entre eux ont obtenu le certificat.

5 étudiants suisses se sont présentés à l'examen professionnel ; les 5 ont subi avec succès les épreuves pratiques et orales de cet examen.

Par suite de la guerre, qui empêche les étrangers de venir étudier chez nous, il n'y a pas eu de candidat étranger, ni à l'examen de sciences naturelles, ni au diplôme de pharmacien de l'Université.

Toutefois, un interné hollandais, qui affirme avoir suivi des cours à Utrecht et subi des examens à peu près semblables à la partie orale de notre examen de sciences naturelles, a été admis *bona fide* à se présenter aux épreuves pratiques, qu'il a subies avec succès. Il a été autorisé à suivre les enseignements du second cycle, mais le résultat de ses épreuves pratiques ne sera validé et l'équivalence du certificat de sciences naturelles ne lui sera accordé que lorsqu'il lui sera possible de prouver par des documents officiels les cours suivis et les examens subis par lui à Utrecht.

L'Ecole de pharmacie a reçu en 1944, à titre de dons, divers produits chimiques et livres de :

La Fonte électrique S. A., à Bex ;

M. Vulliémoz, pharmacien à Payerne ;

Les maisons Ciba, Hoffmann-La Roche, Sandoz et Geigy, à Bâle.

Ecoles d'ingénieurs et d'architecture

ECOLE D'INGENIEURS

Rapport sur la marche de l'Ecole,

période du 15 octobre 1943 au 15 octobre 1944

Au semestre d'hiver 1943-1944, l'Ecole d'ingénieurs compte 269 étudiants : 83 Vaudois, 89 Confédérés et 97 étrangers répartis en :

64	étudiants	dans	la	section	général-civil ;
4	»	»	»	»	général-civil-géomètres ;
127	»	»	»	»	mécanique-électricité ;
61	»	»	»	»	chimie ;
13	»	»	»	»	géomètres

A ce nombre, il faut ajouter 107 internés militaires étrangers (92 Italiens et 15 Yougoslaves) qui suivent régulièrement les cours, ce qui porte à 376 le nombre des étudiants de l'Ecole d'ingénieurs.

Au semestre d'été 1944, le nombre des étudiants est de 325. La diminution provient de ce que les candidats au diplôme (39) ne sont pas

comptés dans la liste des étudiants et du fait que plusieurs élèves ne se sont pas inscrits au semestre d'été pour raisons militaires.

Le cours de mathématiques spéciales est fréquenté par 28 élèves : 8 Vaudois, 12 Confédérés et 8 étrangers.

Examens

- a) *Examens d'admission* En octobre 1943, 15 candidats se sont présentés aux examens d'admission. 10 ont été admis à l'E.I.L.
- b) *Epreuves propédeutiques*, session d'octobre 1943. 69 candidats se sont présentés, 28 ont réussi le premier examen propédeutique et 25 le deuxième. Une session spéciale a eu lieu en janvier 1944 pour les candidats n'ayant pu se présenter en octobre pour raisons militaires. 7 étudiants se sont présentés, 6 ont réussi le deuxième propédeutique.
Session d'avril 1944 : 25 candidats se sont présentés, 12 ont réussi le premier propédeutique et 7 le second examen propédeutique.
- c) *Epreuves pratiques du diplôme d'ingénieur* : 39 candidats se sont présentés aux épreuves pratiques du diplôme. 37 diplômes ont été décernés : 9 d'ingénieur civil, 1 d'ingénieur civil et géomètre, 9 d'ingénieur mécanicien, 11 d'ingénieur électricien, 7 d'ingénieur chimiste.
3 candidats ont obtenu le diplôme de géomètre.
- d) *Doctorats* Le titre de docteur es sciences techniques a été décerné à M. Gottfried Vingerhoets, sujet de la thèse « La transmission des efforts dans un raidissement intercalé entre les ailes d'un profil double T à larges ailes parallèles », et à M. Albert Seiler pour sa thèse « Contribution à la théorie des moteurs à combustion interne ».

Prix : Les prix suivants ont été décernés

Prix Dommer : M. Maurice Girod, ing. électricien

Prix des anciens élèves A3 E2 I.L. : M. André Gardel, ing. civil

Prix de la S.V.I.A. : M. René Cleusix, ing. électricien

Prix Grenier : MM. Albert Jaquet et Ivan Pfister, ing. civils

Prix Cousin : M. J.-J. Morf, ing. électricien

Courses d'études. — Au cours de l'année 1943-1944, les étudiants ont participé à diverses courses d'études, visites d'usines, de fabriques et de chantiers situés en Suisse et organisées par les différentes sections de l'Ecole. Une course générale eut lieu les 16, 17 et 18 novembre 1943 pour les étudiants des 2^e, 3^e et 4^e années avec visite des travaux de Rupperts-wil, de la Fabrique de ciment à Wildegg, des usines B.B.C. à Baden, des Acieries G. Fischer et de la Fabrique Amsler à Schaffhouse, à la Société industrielle suisse et de laboratoire de la S. A. pour l'industrie de l'Aluminium à Neuhausen.

Des conférences de géotechnique furent données à l'Ecole d'ingénieurs les 28, 29, 30 juin et 1er juillet, sous le titre « Sols et fondations ».

Professeurs. — Le 17 décembre 1943, M. A. Falconnier, chargé d'un cours de géologie technique à l'EIL a donné sa leçon inaugurale sur : « La géologie et l'art de l'ingénieur »

M. G. Wild a été appelé à remplacer provisoirement M. le professeur Duboux, décédé. M. P. Benoit a été nommé chef de travaux pour le dessin, en remplacement de M. G. Nicod, décédé, et M. P. Regamey, chargé de cours, en remplacement de M. Schwarz, décédé

M. Ch. Haenny a été nommé professeur de chimie physique. M. le professeur Colonnetti, de Turin, recteur du Camp d'internement universitaire, a été chargé d'un cours général sur le béton armé, et Me Spiro, ancien professeur, a remplacé M. Rathgeb, empêché par suite d'accident

Nouvel immeuble de l'E.I.L. — Les travaux de transformation n'étant pas encore complètement achevés à l'ouverture du semestre d'hiver, soit le 15 octobre 1943, les cours de première année eurent lieu pendant quinze jours dans les auditoriums du Palais de Rumine et de l'ancienne Académie. L'ouverture du semestre pour les 2e, 3e et 4e années fut retardée de quinze jours

Le 1er novembre 1943, l'Ecole a pris possession de son nouveau bâtiment. Cet événement a été marqué par une modeste réception à laquelle assistaient M. le chef du Département, M. le recteur, les professeurs et la presse

Le hall du rez-de-chaussée a été aménagé en salle de lecture et de conversation où les professeurs et les étudiants trouvent les principaux quotidiens suisses. La nouvelle bibliothèque, réorganisée, est également dotée d'une salle de lecture et de travail, elle n'a pu être ouverte qu'au mois de mai 1944. En même temps fut inauguré le réfectoire réservé aux professeurs et étudiants, et qui connut dès le début un très grand succès. Ajoutons encore que le parc est à la disposition des étudiants pendant les intervalles entre les cours

Camp d'internement universitaire. — Les étudiants ingénieurs, réfugiés et internés italiens, ont été transférés à Vevey et l'EIL fut chargée d'organiser le Camp d'internement universitaire italien. Le camp a été placé sous la direction de M. le professeur Colonnetti, de Turin. Les étudiants italiens étant arrivés à Lausanne au cours du semestre, on a organisé à leur effet des cours de raccordement leur permettant de se mettre à jour. Ce n'est qu'au semestre d'été 1944 qu'ils ont été incorporés dans les cours réguliers de notre Ecole. Toutefois, comme le camp disposait de plusieurs professeurs et chargés de cours italiens, ces derniers ont été chargés de cours spéciaux en langue italienne

Certains élèves du camp d'internement qui suivent les cours de l'EIL régulièrement et qui se sont présentés aux examens semestriels seront, par décision du Conseil, admis aux épreuves pratiques du diplôme. Pour les

autres étudiants italiens qui n'ont pas l'intention d'achever leurs études à Lausanne, mais qui désirent au contraire rentrer dès que possible dans les écoles italiennes, on a organisé des examens sur toutes les branches enseignées à l'Ecole, selon la formule des écoles polytechniques italiennes. Nous venons d'apprendre récemment que le gouvernement italien a décidé de reconnaître ces examens subis à Lausanne.

Possibilités de travail. — Les professeurs de l'E.I.L. ont été appelés à présenter des propositions en vue de la création de nouvelles possibilités de travail. Les dossiers ont été transmis à Berne.

LABORATOIRES

Laboratoire d'essai des matériaux. — Le laboratoire d'essai des matériaux se ressent de toutes les fluctuations des affaires industrielles et tout resserrement des affaires conduit à une contraction équivalente de celles du laboratoire. Les restrictions dans la construction ont donc une influence très défavorable sur l'activité industrielle du laboratoire d'essai, qui, de ce fait, passe par une crise qui prendra fin dès que la construction sera de nouveau plus active.

Laboratoire d'hydraulique. — Au début de 1944, l'installation d'un nouveau groupe moto-pompe porta le débit maximum utilisable de 400 à 600 litres-seconde. Cette amélioration dans les installations d'essai fut complétée par l'acquisition de nouvelles tuyauteries et de jeux de vannes et de coudes.

Par application du nouveau plan d'étude introduit à l'Ecole d'ingénieurs, les élèves du VI^e semestre, section génie civil, s'initient au laboratoire à l'étude des divers problèmes d'hydraulique, théoriques ou d'études pratiques exécutées pour des tiers. Ils purent ainsi compléter les connaissances acquises aux cours, par l'exécution d'expériences types fondamentales.

Parmi les études dont fut chargé en 1944 le laboratoire pour le compte de sociétés ou d'administrations suisses ou étrangères, citons entre autres :

- Achèvement de l'étude de la chambre d'équilibre de l'Usine de La Dernier pour la Compagnie vaudoise des Forces de Joux ;
- L'étude de la chambre d'équilibre de la nouvelle usine du Bois Noir (encore en cours actuellement) pour la ville de Lausanne ;
- L'étude de l'évacuateur rive gauche du barrage de Génissiat, pour la Compagnie nationale du Rhône.

Ces études donnèrent au laboratoire l'occasion d'être mis en relation avec de nombreux milieux techniques parmi lesquels figurent plusieurs anciens élèves de l'E.I.L., qui purent ainsi trouver à l'Ecole une aide précieuse. Elles nécessitèrent, en outre, l'examen et la solution de problèmes complexes, souvent nouveaux, qui contribuèrent à enrichir intellectuellement le laboratoire et de ce fait l'enseignement.

Durant l'année 1944, la mobilisation gêna considérablement les travaux du laboratoire, occasionnant des retards dans les études des étudiants et dans les travaux exécutés pour l'extérieur.

Laboratoire de géotechnique. — Au cours de 1944, le laboratoire de géotechnique perfectionna ses moyens de recherches pour l'augmentation du nombre de certains appareils et la transformation de certains d'entre eux. Il mit en outre au point le projet d'une chambre frigorifique qui sera mise à sa disposition dans le bâtiment principal de l'Ecole d'ingénieurs à Beauregard (chambre alimentée en froid par les mêmes machines que les installations du laboratoire de machines thermiques).

Dès le début de 1945, le laboratoire sera ainsi à même de poursuivre avec des moyens nouveaux et mieux appropriés les études relatives à la gélivité des sols et aux fondations des routes et aérodiomes.

Les étudiants constructeurs du VI^e semestre furent initiés aux essais de géotechnique et prirent, au cours de séances de laboratoire part à un certain nombre d'essais. Plusieurs jeunes ingénieurs récemment diplômés, collaborèrent à des études faites par le laboratoire. L'un d'entre eux exécute actuellement des essais concernant le problème de la poussée des terres sur les revêtements des tunnels. A cet effet, le laboratoire créa une série d'appareils nouveaux devant faciliter ses recherches.

La collaboration entre le Département des travaux publics du canton de Vaud et le laboratoire de géotechnique amena ce dernier à procéder à l'examen de nombreux sols de fondation de routes et de bâtiments. La Municipalité de Lausanne chargea le laboratoire d'une série d'essais relatifs aux fondations des chaussées de la ville.

Le laboratoire poursuit, en outre, avec l'appui du Service cantonal des améliorations foncières, diverses déterminations devant conduire à élucider le problème de l'assainissement des sols sableux et argileux (drainages).

Le laboratoire de géotechnique tend de plus en plus à devenir un centre de recherches, d'études et de documentation. Il eut, en été 1944, l'occasion de faire connaître ses moyens d'investigation et les résultats de ses recherches lors des conférences « Sols et fondations » qu'il organisa les 29, 30 juin et 1^{er} juillet. Ces exposés auxquels prirent part comme conférenciers, à côté des dirigeants du laboratoire, plusieurs anciens élèves de l'E.I.L., remportèrent un plein succès. Plus de cent participants venus de la Suisse entière saisirent cette occasion pour venir prendre connaissance des derniers perfectionnements et des dernières expériences faites dans le domaine de la science des fondations.

Nombre d'études dont l'exécution avait été prévue pour 1944 ont dû toutefois être renvoyées par suite de la mobilisation presque continue de l'un ou même deux des employés du laboratoire.

Laboratoire d'électrotechnique. — *Personnel* : Pas de changement dans le personnel.

Activité du laboratoire dans le domaine de l'enseignement. — Les laboratoires d'électrométrie et d'électrotechnique prévus au programme pour

les étudiants des 5e et 7e semestres comportent des exercices qui ont été accomplis régulièrement. Nous avons été dans l'obligation d'augmenter le nombre des séances pour pouvoir instruire les nombreux étudiants italiens inscrits à ces semestres. Avec le nouveau régime, les exercices de radio-technique réservés spécialement aux électriciens du 7e semestre auront lieu maintenant dans le courant du 8e semestre.

Travail de doctorat. — M. Sontheim poursuit ses travaux en vue de sa thèse de doctorat ès sciences techniques dans le domaine de la radio-technique.

Activités extérieures. — Le laboratoire a prêté son concours à diverses industries de la ville et de la région en matière de contrôles, d'essais de matériel électrique ainsi que d'expertises judiciaires. Un travail intéressant a été la confection d'un appareil à éclairage stroboscopique intensif pour l'Atelier des Charmilles, à Genève. Le laboratoire a également fourni des prestations dans l'établissement de la nouvelle installation de pompage de l'eau thermale des Bains de Lavey.

Le froid, plus exactement le manque de chauffage est préjudiciable à certaines machines et instruments. Nous nous en sommes aperçus à nos dépens par une avarie survenue de ce fait à notre redresseur à vapeur de mercure, avarie que nous avons heureusement pu réparer par nos propres moyens.

Laboratoire de mécanique. — Les conditions économiques très difficiles qui régnaient actuellement pèsent lourdement sur le développement d'un laboratoire en phase d'élaboration. Les matières nécessaires à la construction et les objets et appareils achetés tout faits ne sont livrés qu'avec des retards importants, ce qui entrave la mise au point des locaux et l'équipement technique. Pourtant l'année 1944 a vu se terminer les travaux d'aménagement général (maçonnerie, crépis, peinture, éclairage, gaz, eau, chauffage) des locaux mis à la disposition du laboratoire de mécanique dans le bâtiment de Beauregard alors que l'équipement en lignes électriques spéciales de fort courant (continu et alternatif) a dû, par manque de matière isolante et par suite de mobilisations nombreuses du personnel rester incomplet.

Le matériel de manipulation, qui doit être en partie étudié et réalisé sur place et dans le cadre de l'Ecole d'ingénieurs, n'a pas subi l'accroissement correspondant à la place dont on dispose et au nombre des étudiants. Certains appareils offerts sur le marché par des maisons suisses ont mis plus d'une année pour être livrés, d'autres ne le sont pas encore.

Néanmoins, les locaux du laboratoire ont été, dès qu'il fut possible de le faire, occupés pour des séances hebdomadaires d'exercices numériques et ils se sont montrés beaucoup plus commodes que les auditoriums pour ce genre d'enseignement. Il a été possible aussi de commencer les séances de manipulations (en vue desquelles ces locaux sont prévus) pour quelques groupes d'étudiants. Les résultats de ces exercices pratiques ont entièrement répondu au but poursuivi et sont fort goûtés des étudiants.

Les achats de matériel courant et de matière de construction ont été continués et le programme de construction a été développé ; les retards à la réalisation de ce programme montrent en particulier la nécessité d'augmenter la main-d'œuvre qualifiée à l'atelier.

Le développement du laboratoire de mécanique répond à un besoin ; cette partie de l'enseignement de l'Ecole d'ingénieurs a reçu les encouragements les plus nets lors des diverses visites faites par les personnes les plus qualifiées et les plus autorisées du monde technique.

Laboratoire de machines hydrauliques. — L'année 1944 a été entièrement consacrée à l'aménagement du nouveau laboratoire.

En décembre 1943, nous avons dû évacuer les machines du bâtiment de Chauderon, où nous avons pu continuer à travailler pendant que les étages supérieurs étaient en transformation, grâce à l'amabilité de la Direction des Cours professionnels de la ville et la compréhension de son architecte, M. Brugger.

A Beaugard, les travaux de construction des canaux, fosses et bassins ont été très longs et ce n'est qu'en juin que le montage des machines a pu débuter.

Actuellement, le laboratoire comprend une turbine Pelton avec sa batterie de pompes hydrauliques, une turbine Kaplan avec pompe et un modèle d'installation à basse chute, les trois groupes en ordre de marche. Divers accessoires et appareils doivent compléter leur équipement ; ils sont commandés et la plupart en fabrication, mais les délais des fournisseurs sont très longs et toujours prolongés par les mobilisations.

En cours de montage, les étudiants ont été fréquemment invités à visiter les travaux, ce qui est toujours instructif, et des démonstrations leur ont été faites dès que l'état des machines l'a permis. L'arrêt du travail de mesure a été utilisé pour mettre au point le résultat des recherches sur la dispersion du jet dans la turbine Pelton, qui a fait l'objet d'une étude importante et originale, publiée dans le Bulletin technique de la Suisse romande ; étude apportant des éléments nouveaux intéressants et qui a reçu des spécialistes le meilleur accueil.

Laboratoire de machines thermiques. — Ce laboratoire doit être créé de toutes pièces. On a commandé une soufflerie aérodynamique et une installation frigorifique. Toutes deux seront montées au cours de l'année 1945 et pourront vraisemblablement entrer en service au début du semestre d'été 1945.

Laboratoire de chimie-physique et d'électrochimie. — L'année 1943-44 a été pour ce laboratoire une année de transition, par suite du décès du professeur Duboux. Il a fallu installer d'urgence, pendant l'hiver, de nouvelles tables de travail en utilisant tout l'espace disponible dans les locaux en service, pour recevoir au semestre d'été suivant tous les étudiants de l'Ecole d'ingénieurs et de la Faculté des sciences, qui devaient effectuer les manipulations de chimie-physique et d'électrochimie. Aux méthodes d'ana-

lyses physico-chimiques enseignées couramment a un laboratoire par conductibilité électrolystique et par potentiométrie, d'autres ont continué à être développées.

Doctorat. — Les travaux de doctorat, au nombre de dix, dont les sujets avaient été proposés par le professeur Duboux, ont été suivis par les soins de M. Tschäppat, chargé de cours d'électrochimie et chef de travaux de ce laboratoire. Au cours de cette année, une thèse a été présentée à la Faculté des sciences par M. Mathey, ingénieur chimiste. En plus, dans le domaine de l'électrochimie industrielle, deux travaux de thèse proposés par M. Tschäppat ont été poursuivis sous sa direction.

Activité extérieure. — Comme précédemment, le laboratoire a prêté son concours à diverses industries pour un grand nombre d'analyses de toutes espèces, pour de mises au point de procédés et des expertises industrielles. Ces travaux ont été particulièrement nombreux du fait des difficultés nées du manque de certaines matières de provenance étrangère.

En général, l'activité du laboratoire a été malheureusement limitée par l'exiguïté des locaux, par l'absence de laboratoires spécialement consacrés aux recherches et par l'insuffisance du nombre des appareils.

Il est urgent que ce laboratoire puisse disposer d'un mécanicien, dont la présence est indispensable pour l'entretien des appareils et pour les constructions adaptées aux travaux d'enseignement comme aux travaux de doctorat.

Laboratoire de statique. — Le laboratoire de statique n'a pu entrer en possession de ses locaux qu'au printemps 1944. Comme il devait être créé de toutes pièces, nous avons utilisé cette période d'attente pour préparer les commandes de l'outillage.

Depuis le printemps 1944, au fur et à mesure des livraisons d'outillage, nous avons commencé l'installation du laboratoire et, en même temps, nous avons procédé à des essais préliminaires sur les différents matériaux susceptibles d'être utilisés pour la confection des modèles d'étude.

Après cette première année de travail, le laboratoire possède l'expérience lui permettant de choisir parmi les matériaux ceux qui se prêtent le mieux aux différentes recherches qu'il va entreprendre (celluloïd, la « Cibamite » — résine synthétique — le caoutchouc et différents agglomérés).

Au cours de cette première année, les étudiants n'ont pas encore pu bénéficier du laboratoire, mais ils commenceront sous peu à assister à des expériences et à travailler eux-mêmes.

ECOLE D'ARCHITECTURE

Le 18 novembre 1943, a eu lieu à l'Aula du Palais de Rumine, la cérémonie d'inauguration de l'Ecole d'architecture. Des discours ont été prononcés par M. le conseiller d'Etat P. Perret, M. le recteur de l'Université, R. Secrétan et M. le directeur de l'Ecole A. Stucky. M. J. Tschumi, professeur, fit à cette occasion sa leçon inaugurale.

L'Ecole a fait d'heureux débuts dans ses nouveaux locaux, aménagés au 5e étage du bâtiment de Beauregard. Les cours ont commencé le 1er novembre 1943 et, à l'ouverture du semestre d'hiver 1943-1944, l'Ecole d'architecture comptait 21 élèves; au cours de l'année, vinrent s'ajouter de nouvelles inscriptions et l'année se termina avec 39 élèves, dont 9 Vaudois, 9 Confédérés, 8 étrangers et 13 Italiens du Camp d'internement universitaire. Ces étudiants se répartissent dans les 1er et 3e semestres.

Examens d'admission. — 3 candidats se sont présentés en octobre 1943 et 1 a été admis élève régulier de l'E.A.L.

Courses d'études. — Au cours de l'année 1943-44, les étudiants ont participé à diverses courses d'études, visites de chantiers, bâtiments, villes, organisées par l'Ecole.

Professeurs. — MM. les professeurs Tschumi et Stengel ont tous deux prononcé leur leçon inaugurale, le premier le 18 novembre, le second en février 1944.

Ateliers d'architecture. — Les élèves ont trouvé dans les locaux de Beauregard des ateliers de dessin qui leur permettent de travailler dans d'excellentes conditions.

Le nouveau système d'ateliers, qui a été innové à Lausanne, où tous les élèves, quel que soit l'avancement de leurs études, travaillent en commun, animés d'une saine émulation, en constante sympathie, a donné satisfaction. Il y a tout lieu de se féliciter des résultats de ce premier exercice.

On peut constater cependant que l'enseignement secondaire néglige peut-être par trop la formation artistique et plastique des jeunes gens et cette lacune devrait être comblée pour ceux qui se destinent à l'architecture.

Les achats d'ouvrages assez importants qui ont pu être effectués ont permis d'augmenter, dans une notable proportion, la bibliothèque spécialisée de l'Ecole, dont le noyau initial est constitué par la belle donation à la « Faculté technique » (E.I.L.) (Fonds Bertolini, 1880) qui trouve sa place actuellement à l'Ecole. Cette bibliothèque placée dans l'un des ateliers est indispensable à la formation des futurs architectes qui doivent avoir, en permanence, de beaux exemples à leur portée. Celle-ci sera à étendre, au fur et à mesure des possibilités d'achats à l'étranger.

L'Ecole a pu réunir également une belle collection de diapositifs pour l'enseignement théorique qui se complètera au cours des années à venir.

Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué

Elèves. — Durant l'année 1944, 142 élèves ont fréquenté les cours (130 en 1943), dont 92 jeunes filles et 50 jeunes gens. Les jeunes filles se répartissent en 24 Vaudoises, 35 Confédérées et 18 étrangères; les jeunes gens en 19 Vaudois, 27 Confédérés et 18 étrangers. Au total, le nombre des

élèves réguliers a été de 84 et 38 élèves n'ont suivi que quelques cours. A ce nombre, il convient d'ajouter une vingtaine d'élèves réguliers et d'internés italiens provenant de l'Ecole d'architecture et suivant certains cours de M. Reymond.

Enseignement. — MM. Reymond et Pahud ayant été mobilisés, ont pu toutefois assurer leur enseignement pendant ces périodes.

Certificats et diplômes. — En juillet, l'Ecole a décerné :

Section Beaux-Arts : 1 certificat d'études générales ;

Section d'art appliqué : 4 diplômes d'artiste-décorateur et 5 certificats de capacité ;

1 brevet de maître de dessin.

En outre, 1 candidat a subi avec succès les épreuves de première session pour l'obtention du brevet de maître de dessin.

Concours de vacances. — Comme les années précédentes, un concours de vacances a été organisé. 18 concurrents y ont pris part (16 pour la Section Beaux-Arts et 2 pour la Section d'art appliqué). 15 concurrents ont été récompensés par des bons d'achat de livres d'art.

L'exposition des travaux d'élèves a eu lieu fin juillet.

Bibliothèque. — Notre bibliothèque s'est enrichie d'une dizaine de volumes reproduisant des œuvres de divers artistes, portant ainsi son chiffre à 540 volumes.

Voyages. — Aucun voyage n'a été organisé cette année.

Salle d'exposition. — La salle d'exposition et la salle dite d'académie ont été occupées pendant les vacances de Pâques par le « Salon 1944 » de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses (Section vaudoise). Il n'a pas été possible de louer la salle pour d'autres expositions, celle-ci ayant été mise à la disposition des élèves de l'Ecole d'architecture, élèves de M. Reymond.

Prix. — La Société « Tailles et Morsures » a eu la générosité de nous remettre un prix de Fr. 25.— à décerner au meilleur élève des classes de gravure.

VII. Bibliothèques, archives, musées monuments historiques

Bibliothèque cantonale et universitaire

I. ADMINISTRATION GENERALE

Personnel. — Dans sa séance du 19 juillet, le Conseil d'Etat a nommé en qualité de bibliothécaire M. Charles Roth, licencié ès lettres et élève diplômé de l'Ecole des Chartes.

Le Département fédéral de l'intérieur ayant consenti à accorder une prolongation de subsides à M. Léon Prébandier, ancien élève de l'Ecole des Hautes Etudes, la Bibliothèque cantonale et universitaire a pu bénéficier durant toute l'année de sa précieuse collaboration.

Le nombre des surveillants n'ayant pas été augmenté, c'est grâce aux équipes d'auxiliaires que l'Office cantonal du travail a mis à la disposition de la Bibliothèque qu'elle a pu faire face aux demandes toujours plus nombreuses du public.

Salle de travail. — Malgré son exigüité, la salle a vu s'accroître encore sa fréquentation. Le nombre des lecteurs nouveaux s'est élevé à 1006 (693 en 1942 et 838 en 1943). Dans ce nombre, 435 sont des étudiants immatriculés à notre Université, soit le 44 %.

La bibliothèque des « usuels » mise à la disposition immédiate des lecteurs a presque atteint le plafond de 3500 volumes qu'elle ne pourra malheureusement guère dépasser aussi longtemps que la question d'un nouveau bâtiment pour la B.C.U. n'aura pas été résolue.

Magasins. — Bien que la direction de la Bibliothèque ait utilisé les dernières possibilités qu'offraient ses divers magasins, l'espace dont elle dispose encore est si limité qu'elle a dû le réserver aux acquisitions courantes et renoncer provisoirement à l'incorporation des collections logées dans le dépôt annexe de la rue Neuve.

II. ACQUISITIONS

La B.C.U. a acquis au cours de l'année 5497 volumes et brochures. 2419 volumes y sont entrés par voie d'achat, 2348 par voie de don et 725 y ont été déposés conformément aux dispositions de la loi vaudoise sur la presse. Voici parmi ces acquisitions, les plus importantes :

ACHATS

a) Imprimés

Généralités — Périodiques

Annuaire astronomique et météorologique Camille Flammarion. T. 80 et suiv. Paris, 1944 et suiv.

Anthropos. Revue... d'ethnologie et de linguistique. T. 35/36 et suiv. Fribourg, 1942 et suiv.

Catalogue des manuscrits alchimiques latins. T. I et suiv. Bruxelles, 1939 et suiv.

Confluences. No 1 et suiv. Lyon, 1941 et suiv.

DAMPIERRE, Jacques de. Les publications officielles des pouvoirs publics. Paris, 1942.

Grand Dictionnaire illustré français-turc. T. I-III. Istanbul [1935-1937], 3 vol.

- Graphis : 1. Jahrg. u. folg. Zuerich, 1944 u. folg.
 Kant-Studien. 23. Bd. u. folg. Berlin, Leipzig, 1918 u. folg.
 Labyrinth. No 1 et suiv. Genève, 1944 et suiv.
 Alma Mater. Revue universitaire de la Suisse romande. T. I et suiv.
 Genève, 1944 et suiv.
 Museum helveticum. Revue... pour l'étude de l'antiquité classique
 Vol. I et suiv. Bâle, 1944 et suiv.
 Stultifera Navis. Bulletin de la Société suisse des bibliophiles. 1re année
 et suiv. Bâle, 1944 et suiv.
 Renseignements scientifiques, d'hygiène, médecine et biologie
 No 1 et suiv. Berne, 1944 et suiv.

Théologie — Philosophie

- BLONDEL, Maurice. La philosophie et l'esprit chrétien. T. I et suiv.
 Paris, 1944 et suiv.
 BOSSUET, J.-B. Histoire des variations des Eglises protestantes. Paris, 1688,
 2 vol.
 CHRISTOFFEL, Hans. Trieb und Kultur. Basel, 1944.
 FRAZER, James George. The golden bough. A study in magic and religion
 3rd ed. Part. I—VIII. London, 1930-1936, 12 vol.
 HUSSERL, Edmund. Formale und transzendente Logik. Halle, 1929.
 JANET, Pierre. Les médications psychologiques. I—III. 2e éd. Paris,
 1925-1928, 3 vol.
 JUNG, Carl Gustav. Psychologie und Alchemie. Zuerich, 1944.
 KOEHLER, Walther. Zuercher Ehegericht und Genfer Konsistorium. Leipzig,
 1932-1942, 2 vol.
 Mana. Introduction à l'histoire des religions. T. I. et suiv. Paris, 1944
 et suiv.
 Le Pseautier huguenot du XVIIe siècle, publ. ... par Henry Expert
 Paris, 1902.
 Publications de l'Annuaire de la Société suisse de philosophie.
 T. I et suiv. Bâle, 1943 et suiv.

Droit — Sciences sociales

- BELLERBY, J. R. Economic Reconstruction. Voll. 1 and foll. London, 1943
 and foll.
 BURCKHARDT, Walter. Die Organisation der Rechtsgemeinschaft. Zuerich,
 1944.

- Dictionnaire juridique français-allemand et allemand-français. Part. 1 et suiv. Zurich, 1939 et suiv.
- DUERR, Charles. La jurisprudence des tribunaux suisses en matière de contrat d'assurance. T. 1 et suiv. Berne, 1944 et suiv.
- Geld- und Kreditsystem der Schweiz. Festgabe fuer Gottlieb Bachmann. Zuerich, 1944.
- GREIDANUS, Tjardus. The value of money. Westminster, s.d.
- GUHL, Theo. Das schweizerische Obligationenrecht, mit Einschluss des Handels-, Wechsel- und Versicherungsvertragsrechtes. 3. Aufl. Zuerich, 1944.
- HERZOG, Siegfried. Export-Vorbereitung. Bern, 1944
- HUBBARD, Leonard E. The Economics of Soviet agriculture. London, 1939.
- Schweizer Juristen der letzten hundert Jahre. hrsg von Hans Schulthess. Zuerich, 1944.
- MISES, Ludwig von. The Theory of money and credit. Transl. from the German.. London, 1938.
- PROKOPOVICZ, S. N. Russlands Volkswirtschaft unter den Sowjets. Zuerich, 1944.
- VAN DE VELDE, G. Le rendement des placements (1865-1939). 2e éd. Louvain, 1943.

Philologie — Litteratures

- BALLY, Charles Linguistique générale et linguistique française. 2e éd. Berne, 1944.
- DAUDET, Alphonse. Oeuvres complètes. Paris, 1899-1901, 18 vol.
- FOGAZZARO, Antonio Tutte le opere (ed. P. Nardi). Milano, 1931-1942, 14 vol.
- Heisst ein Haus zum Schweizerdegen 1000 Jahre deutschschweizerischen Geisteslebens, hrsg. von Emanuel Stickelberger. Olten, 1939, 2 vol.
- HERESCU, N. J. Bibliographie de la littérature latine Paris, 1943.
- HORACE. Opera. Parmae, G. Bondoni, 1793.
- KRANZ, Walther. Stasimon. Berlin, 1933.
- LAMARTINE, Alphonse de. Correspondance générale de 1830 à 1848. T. I et suiv. Paris, 1943 et suiv.
- LAVATER, J. C. Ausgewaehlte Werke, hrsg von Ernst Staehelin. Zuerich, 1943, 4 Bde.
- MILOSZ, O. V. de L. Oeuvres complètes. T. I et suiv. Fribourg, 1944 et suiv.
- MURRAY, Gilbert. Aeschylus, the creator of tragedy. Oxford, 1940.

- ROUSSEAU, Jean-Jacques. Emile ou de l'éducation. La Haye, 1762, 4 vol.
 TACITE, Opera. Parmae, G. Bodoni, 1797, 2 vol.
 VIRGILE. Opera. Parmae, G. Bodoni, 1795, 2 vol.
 WAGNER, Richard. Oeuvres en prose. Trad. J. G. Prod'homme. Paris, 1911-1925, 13 vol.
 WARD, Maisie. Gilbert Keith Chesterton. London, 1944.

Sciences pures et appliquées

- APPOLLONIUS de Perga. Les coniques... trad. du grec.. par Paul Ver Eecke. Bruges, 1923.
 BAUD, Paul. Traité de chimie industrielle. 3e *éd. Paris, 1942-1943, 2 vol
 BING, Robert. Lehrbuch der Nervenkrankheiten. 7. *Aufl. Basel, 1943.
 DIOPHANTE d'Alexandrie. Les 6 Livres arithmétiques et le Livre des nombres polygones... trad. du grec... par Paul Ver Eecke. Bruges, 1926
 FLORKIN, Marcel. Précis de biochimie humaine. Liège, 1943
 Les Fougères. Paris, 1867-1868, 2 vol.
 HOLLEMAN, A. F. und WIBERG, E. Anorganische Chemie. 22-23. *Aufl. Berlin, 1943.
 HOUWINK, R. Chemie und Technologie der Kunststoffe. Leipzig, 1942, 2 vol.
 KARRER, Paul. Lehrbuch der organischen Chemie. 8. *Aufl. Leipzig, 1942.
 LAUE, M von. Materienwellen und ihre Interferenzen. Leipzig, 1944.
 LEONARDO da Vinci. I libri di meccanica. Nella ricostruzione ordinata di Arturo Uccelli. Milano, 1942.
 MATTEI, Charles. Feuilles cliniques. Paris, 1942.
 Monographies des probabilités. T. I. et suiv. Paris, 1937 et suiv.
 WENTZEL, Gregor. Einfuehrung in die Quantentheorie der Wellenfelder Wien, 1943.
 WRONSKI, Hoene. Oeuvres mathématiques. T. I—IV. Paris, 1925, 4 vol.

Histoire — Géographie

- Atlas universel Quillet. Paris, 1933. 2 vol.
 CLAPHAM, John Harold. An economic History of modern Britain, 1820-1929. Cambridge, 1932-1939, 3 vol.
 Géographie universelle Quillet... illustrée... Paris, 1933, 4 vol.
 Iconographie des contemporains, publ. par F. S. Delpech. Paris, 1832, 2 vol.

- LABROUSSE, C-E La crise de l'économie française.. au début de la Révolution. T. I. et suiv. Paris, 1944 et suiv.
- LUYNES, Charles Philippe de. Mémoires... sur la cour de Louis XV Paris, 1860-1875, 17 vol.
- NAEF, Werner. Vadian und seine Stadt St. Gallen. 1 Bd u. folg. St. Gallen, 1944 u. folg.
- PARIS, Charles. Le bisse du Torrent-Neuf à Savièse. [Album de photographies.] Lausanne, 1943.
- PIRENNE, Jacques. Les grands courants de l'histoire universelle. T. I et suiv. Neuchâtel, 1944 et suiv.
- POLO, Marco. Il Milione. A cura di Luigi Foscolo Benedetto. Firenze, 1928.
- SAINT-ALLAIS et LA CHABEAUSSIERE. Nobiliaire universel de France. Paris, 1814-1843, 21 vol.
- VICTORIA Ire. The Letters of Queen Victoria. Series I—II. London, 1907-1928, 6 vol.

Beaux-Arts — Archéologie

- CARCO, Francis. La Bohème et mon cœur Illustrations de Maurice Barraud. Genève, 1943.
- Catalogue illustré de l'œuvre gravé et lithographié de Maurice Barraud, par Pierre Cailler et Henri Darel. Genève, 1944.
- DELAPORTE, Y. et HOUVET, Etienne. Les vitraux de la Cathédrale de Chartres. Paris, 1926, 1 vol. texte + 3 vol. pl.
- KELLER, Gottfried. Romeo und Julia auf dem Dorfe. Lithographies de W. Gimmi. Genève, 1943.
- Die Lithographie in der Schweiz. Bern, 1944.
- MEIER-GRAEFE, Julius. Entwicklungsgeschichte der modernen Kunst. Muenchen, 1927.
- Schweizer Musikbuch... hrsg. von Willi Schuch. Zuerich, 1939, 2 vol.
- REINERS, Heribert. Burgundisch-alemannische Plastik. Strassburg, 1943.
- RIAZ, Henri de. Six poèmes .. ill. de six dessins... de H R. Von der Muehll. Genève, 1944.
- Schriften des Institutes fuer Ur- und Fruehgeschichte der Schweiz. 1. Bd. u. folg. Basel, 1944 u. folg.
- Les Trésors de la peinture suisse. T. I et suiv. Genève, 1941 et suiv.
- Ornamentale Vorlage-Blaetter..., hrsg. von R. Berliner. Leipzig, 1925-1926, 3 vol.

Imprimés et auteurs vaudois anciens

- ARETIUS (Marty, dit Benedict). *Commentarii in priorem [et] in secundam Epistolam D. Pauli ad Corinthios...* Lausannae, Franciscus Le Preux, 1579, 8°.
- Des Herrn Daniel v. MOGINIE... selbst=eigene Beschreibung seiner Reise und seltsamer Begebenheiten in Persien und Indostan... Hrsq. von . Richard Tomlinson. Teile I—II. Bern, Benedict Haub, 1763, 8°
- [LEFEVRE, Jean-Rodolphe]. *Le Cabinet inestimable de la femme...* Bezançon, J. Demoville, 1623, 8°.
- Apophthegmatum ex... utriusque linguae scriptoribus Loci communes, par Conradum Lycosthenem [Wolffhart] collecti. Lausannae, Franciscus Le Preux, 1573, 8°.
- [RUTLIDGE, James]. *Le vice et la faiblesse, ou Mémoires de deux provinciales.* Lausanne, Paris, Regnault, 1786, 2 vol., 8°.

b) **Manuscrits.**

- CUVIER, Georges. 2 lettres à Berger-Pfeffel, de Colmar, du 10 nivôse an IV et du 15 frimaire an XIV.
- FLORIAN. 1 lettre à Pfeffel, de Colmar, du 25 mai 1798.
- MARMONTEL. 1 lettre à Pfeffel, de Colmar, du 1er février 1793.
- PESTALOZZI, Heinrich. 3 lettres à Th. C. Pfeffel, de Colmar, des 11 février 1783, 28 juin 1783, 17 juillet 1783.
- Recueil d'actes concernant le Pays de Vaud, Genève et la France. XIV-XVIIe siècle. Copie du XVIIIe siècle.

D O N S

a) **Imprimés**

La succession de feu Charles Gillhard, professeur honoraire de l'Université, nous a remis en souvenir de lui 60 vol. et brochures d'histoire.

M. le Dr Eugène Olivier, au Mont sur Lausanne, nous a aimablement offert un exemplaire dactylographié de son *Essai d'une Bibliographie des ouvrages imprimés de S.A.A.D. Tissot* (1944), le manuscrit de cet ouvrage, ainsi que quelques volumes anciens de médecins de chez nous: Fabri et Tissot.

Mme Cécile Delhorbe, écrivain, a bien voulu nous remettre 20 vol d'histoire et de littérature, ainsi que la *Revue de la Mode*, Paris, 1872-1879.

M. E. Helfer, à Grandvaux, nous a donné un ensemble de périodiques et de brochures concernant le folklore, le costume et la musique de chez nous.

b) **Manuscrits**

M. Charles Bonjour, architecte à Pully, a bien voulu nous remettre de la part de ses frères, feu Emile et Félix Bonjour, 9 agendas de Louis Ruchonnet, des lettres envoyées et reçues par lui, constituant des Archives Louis Ruchonnet, ainsi qu'une collection de 27 autographes divers.

M. André Céréssole, ancien ingénieur aux C.F.F., à Lausanne, nous a pareillement donné les papiers de son père, l'écrivain Alfred Céréssole, comprenant le manuscrit de certaines de ses œuvres et 3 registres recueillant les articles écrits par lui.

M. G.-A. Bridel, ancien directeur aux Imprimeries Réunies, nous a aimablement donné un manuscrit dont il était le dépositaire, une *Histoire de la Bibliothèque universelle et Revue suisse*, de 1796 à 1866, ouvrage inédit de 328 pages dû à feu Alphonse Vulliemin, secrétaire général, de 1887 à sa mort, survenue en 1921, de cette revue qui a joué un si grand rôle dans la vie intellectuelle de la Suisse romande

E C H A N G E S

Les périodiques acquis de la Société vaudoise des Sciences naturelles, dont une partie ne peut plus arriver en Suisse, se sont cependant accrus de 3 titres nouveaux, 2 suisses et 1 belge.

III. UTILISATION DES COLLECTIONS

L'accélération du mouvement du livre a été encore plus marquée en 1944 qu'en 1943, ainsi que le montrent les chiffres suivants :

Année 1931	37,099	volumes
» 1940	83,612	»
» 1941	89,882	»
» 1942	96,332	»
» 1943	109,121	»
» 1944	133,893	»

Ce bond de près de 25,000 volumes s'explique en partie par l'afflux de nouveaux réfugiés et par le prêt consenti aux camps qui les abritent. A cela s'ajoutent pour tous les lecteurs la difficulté de se procurer des livres soit dans les librairies d'assortiment, soit dans les librairies d'occasion, et le prix élevé qu'atteignent les ouvrages de publication récente. On aurait pu penser d'autre part que la mobilisation de beaucoup de lecteurs contribuerait à ralentir ce mouvement du livre, mais il n'en a rien été.

L'augmentation marquée par l'année 1944 a moins porté sur le nombre des livres prêtés à domicile que sur celui des livres communiqués dans la salle de travail. Pour le prêt extérieur, l'augmentation a été de 10,175 volumes et pour la consultation sur place de 14,587.

Le poids de cette augmentation a pesé d'autant plus lourdement sur le personnel chargé de la distribution et du prêt extérieur qu'il a été entravé dans son service par de nombreuses mobilisations.

Consultation dans la salle de travail. — Le nombre des volumes qui y ont été communiqués s'est élevé à 61,286 au lieu de 46,699 en 1943, ce qui correspond à une distribution journalière de plus de 200 volumes en moyenne. C'est dire aussi que les quarante places réservées aux lecteurs ont rarement été vacantes au cours de l'année et que l'insuffisance de la salle a éclaté presque tous les jours.

Prêts à l'extérieur. — C'est à une cadence moyenne de 250 volumes par jour qu'a fonctionné notre service du prêt à l'extérieur. Mais ce chiffre a été souvent de beaucoup dépassé, et il s'est même élevé un jour jusqu'à 735. Il est vrai que c'était le jour de la réouverture, après la fermeture annuelle de juillet. Le nombre total des livres prêtés au cours de l'année a été de 72,607.

A titre de comparaison, voici les chiffres atteints par ce service depuis 1930 :

Année 1930	14,369	volumes prêtés		
» 1940	47,704	»	»	
» 1941	51,741	»	»	
» 1942	55,730	»	»	
» 1943	62,422	»	»	
» 1944	72,607	»	»	

Le nombre des emprunteurs nouveaux a été de 2001 au lieu de 1735 en 1943. Les expéditions par la poste continuent aussi à augmenter 4104 paquets (3952 en 1943) ont été expédiés et 4458 (4221 en 1943) ont été reçus.

Prêt interurbain. — Ce service délicat qui exige un contrôle très serré a pris lui aussi une grande extension. 1370 cartes circulantes ont été adressées aux bibliothèques suisses et la B.C.U. a reçu d'elles 3532 demandes. C'est donc chaque jour en moyenne 5 demandes de nos lecteurs qui ont dû être examinées et complétées avant leur expédition et 12 demandes des bibliothèques suisses ayant exigé le contrôle de nos catalogues.

Le nombre des volumes empruntés par la B.C.U. aux autres bibliothèques a légèrement diminué : 1385 volumes empruntés à 40 bibliothèques au lieu de 1566 en 1943. Mais le nombre des volumes prêtés aux bibliothèques par la B.C.U. est en augmentation : 1120 volumes prêtés à 33 bibliothèques au lieu de 989 en 1943.

Bibliothèque de la Société vaudoise de médecine. — De cette bibliothèque déposée depuis 1930 dans les locaux de la B.C.U., 245 volumes (225 en 1943) ont été prêtés à l'extérieur et 1956 (1242 en 1943) ont été communiqués dans la salle de travail. La convention établie en 1930 entre

le Département de l'instruction publique et la S.V.M. pour une durée de 10 ans n'a pas encore pu être renouvelée vu l'encombrement de nos magasins.

IV. CATALOGUES

20,385 fiches nouvelles ont été établies et intercalées dans les divers catalogues. En outre 1329 fiches ont été envoyées au Catalogue général des bibliothèques suisses à Berne.

Le nombre des ouvrages nouveaux catalogués s'est élevé à 3500 et celui des périodiques à 45.

La *Liste des acquisitions récentes* que la B.C.U. publie 8 fois par an depuis 1931 a continué à rendre de bons services à la B.C.U. comme à ses lecteurs. Elle a eu 255 abonnés et elle a procuré à la Bibliothèque plus de 3000 fiches imprimées.

Catalogue alphabétique par ordre d'auteurs. — La mise au point de ce catalogue qui n'avait pu être qu'amorcée depuis son établissement en 1932 a été poursuivie sans interruption durant toute l'année. Mais ce travail qui exige des soins méticuleux et ne peut avancer que lentement, en est encore au début de la lettre B. Il faut donc vivement souhaiter que ce travail urgent de revision puisse être poursuivi au cours des années prochaines. Peut-être même conviendrait-il, pour en hâter l'exécution, d'étudier la possibilité d'y faire travailler deux bibliothécaires à la fois.

Catalogue alphabétique par ordre de matières. — Outre l'intercalation dans ce catalogue des fiches relatives aux acquisitions récentes, le travail de revision et de subdivision des rubriques a été poursuivi de l'article *Industrie* à l'article *Matériaux de construction*. A la fin de l'année, la revision avait porté sur 108 tiroirs, c'est-à-dire sur les deux tiers de l'ensemble qui en comporte 162.

Catalogue des manuscrits. — Le service militaire n'a pas permis au bibliothécaire chargé de la rédaction de ce catalogue de pousser son travail comme il l'aurait voulu. Cependant, outre la mise en ordre des papiers Ruchat qui a été continuée, les acquisitions nouvelles ont pu être cataloguées, le classement chronologique de la correspondance non datée d'Isabelle de Montolieu à Anna Galiffe a été établi, malgré les grosses difficultés que ce classement présentait.

En outre, M. Ernest Dériaz, docteur ès lettres, autorisé par M. Jean-E. Muret à prendre connaissance du Fonds Muret déposé dans notre bibliothèque depuis 1939, a eu l'extrême obligeance de nous en dresser un premier catalogue.

V. DIVERS

Reliure. — Le crédit spécial mis à la disposition de la Bibliothèque pour la reliure a permis de relier 1898 volumes et de restaurer une demi-douzaine de livres anciens. Le prix moyen de la reliure a été de Fr. 7.32

Achats pour l'administration cantonale et pour les services universitaires. — La B.C.U. a acheté pour ces services 158 volumes (au lieu de 499 en 1943) pour lesquels 349 fiches ont été établies.

Bibliothèque pour tous

Dépôt régional de Lausanne de la Bibliothèque pour Tous

En 1944, notre dépôt a expédié	1347 collections avec	42,110 vol.
En 1943, il avait expédié	1097 » »	34,010 vol.
Augmentation	250 » »	8,100 vol.

Pour l'ensemble de la Suisse, la B.P.T. a expédié :

En 1944	6564 collections avec	229,000 vol.
En 1943	5592 » »	199,339 vol.
Augmentation	972 » »	29,661 vol.

Le dépôt de Lausanne assume donc à lui seul le cinquième de l'activité de la B.P.T. en Suisse et le quart de l'augmentation de cette activité. Il réalise cet effort avec le dixième environ du budget total de l'institution.

La répartition par canton du service du dépôt de Lausanne aux civils en 1944 a été la suivante :

Genève	35 collections et	1,850 vol.
Neuchâtel	160 »	5,580 vol.
Valais	22 »	380 vol.
Vaud	541 »	17,550 vol.
Camps de réfugiés	55 »	3,300 vol.
Total	813 »	28,660 vol.
En 1943	747 »	24,000 vol.

Aux militaires :

En 1944	535 collections et	13,510 vol.
En 1943	350 »	10,000 vol.

Le rayon spécial de Bibliothèque de Jeunesse a expédié pour son compte 239 collections et 7420 vol. Dans ce total, le canton de Neuchâtel entre pour 91 collections et 2980 vol., et n'est pas loin de rejoindre le canton de Vaud avec ses 122 coll. et 3000 vol. Cela vient de ce que, à Neuchâtel, le Département de l'instruction publique assume directement ce service et paie la location en bloc, ce qui facilite notre comptabilité, mais non pas, naturellement, l'expédition et le retour des collections.

Ce service de 42,110 volumes a été effectué avec un stock de 27,304 vol. au 1er janvier 1944, augmenté à 27,947 au 31 décembre. Nos achats d'environ 1000 vol. par année ne suffisent plus à l'utilisation du stock. Les livres s'usent plus qu'ils ne se renouvellent. Il en sera sans doute ainsi tant que durera la mobilisation. Berne nous attribue en 1945 Fr. 9000.— pour achats et reliure (y compris le posage d'une couverture protectrice) ; nous avons demandé que ce chiffre soit porté à Fr. 10,000.—. L'augmentation du prix des livres exigerait davantage.

Notre personnel reste composé comme l'année dernière d'une bibliothécaire-chef, occupée tout son temps, d'une adjointe à 32 heures hebdomadaires, d'un comptable à deux jours par mois et d'une fourreuse payée à l'heure selon les besoins. Mlle Godet, adjointe pendant trois ans, nous ayant quitté pour se marier, a été remplacée par Mlle Simone Piguet, formée à l'Ecole sociale de Genève.

Un fait marquant de l'année a été l'arrangement intervenu entre notre dépôt et la direction de l'Hôpital cantonal pour le service de malades non contagieux. Depuis neuf ans, ce service était assumé à l'Hôpital Nestlé à titre purement bénévole par Mlle Guex, notre bibliothécaire, qui y consacrait deux ou trois soirées par semaine. Elle y sera désormais aidée par son adjointe, mais ce service englobe l'ensemble de l'Hôpital. La B.P.T. dépose à l'Hôpital 1500 vol. choisis spécialement pour cela et notre fourreuse s'y rend pour les maintenir en état de propreté et d'usage. Ce travail ayant lieu hors des heures de service est rétribué directement à celles qui s'en chargent ; la location des volumes est payée à notre caisse.

Le Comité de notre dépôt ne peut considérer cet arrangement que comme provisoire dans l'état actuel, parce qu'il risque de causer un surmenage de notre personnel, mais il espère que la fin de la mobilisation nous permettra de réserver des heures ou des demi-journées spéciales pour le service de l'Hôpital par l'une ou l'autre des bibliothécaires aux heures normales de la journée, ou bien que l'Hôpital créera lui-même un poste complet de bibliothécaire. En y consentant, nous avons voulu rendre service à une institution cantonale vaudoise de haute valeur.

Archives cantonales

Il n'y a pas eu de changement cette année dans le personnel, qui comprend les trois titulaires, plus trois auxiliaires qui travaillaient déjà l'année précédente pour les Archives.

Ont été délivrés 79 extraits d'état civil ou filiations (contre 119 en 1943), et 11 armoiries. Le Département de justice et police a demandé des recherches sur les bourgeoisies des familles Comte et Rubattel, et sur l'orthographe des noms de famille Chaponnier, Jan-du-Chêne, Pache, Perroux et Rebut. Les Archives sont en outre intervenues lors de l'enquête pour un changement de nom qu'elles estimaient injustifié. Elles ont de plus